

## TRANSPORTS

# Attention, petits motards à bord

Plus de sécurité pour le transport des enfants à moto : telle est la volonté de la sénatrice cdH Vanessa Matz. Elle propose une réglementation précise.

Hier après-midi, en commission du Sénat, Vanessa Matz, élue cdH, a fait une proposition de loi concernant la sécurité liée au transport des enfants avec des véhicules à deux roues.

La proposition est celle-là : imposer un équipement complémentaire favorisant la sécurité des enfants de 3 à 12 ans sur les motos.

Au contraire de nos voisins français, notre code de la route ne contient aucune règle concernant les enfants à moto. La société évolue et les moyens de transport également. Depuis quelques années, le nombre de véhicule à deux roues a augmenté de façon notable. Donc, la sénatrice a voulu remédier à cette lacune. « Cette proposition de loi vise, sur le long terme, à mo-

difier le Code de la route. Il s'agit d'imposer la présence de repose-pieds, la mise en place d'un système de retenue (ceinture) et d'un dossier. Mais aussi, d'un point d'appui fixe pour les passagers. Sans oublier, la mise en place de sanctions en cas de non-respect des règles. Comme c'est déjà le cas pour les voitures », souligne Vanessa Matz.

Au départ, la proposition envisageait d'interdire complètement la présence d'enfants sur ce type de véhicule. « Cette proposition a suscité un tollé général et grand nombre de motards ont protesté. Néanmoins, vu le nombre de parents inquiets pour la sécurité de leurs enfants, il fallait aborder la question. C'est ce que nous avons fait hier en commission ».

Pour ce faire, la sénatrice s'est inspirée d'un système allemand

et a fait appel à une série d'experts.

## D'autres réformes

La sécurité sur les motocyclettes n'est pas le seul sujet de discussion au Sénat. On y parle aussi d'un permis pour les vélocycleurs de 25 centimètres cubes. « Pour le moment, le permis n'est pas indispensable pour ces véhicules. Mais on connaît les moyens existants pour doper la puissance de ces engins. Donc, on envisage de réglementer leur utilisation », confie la sénatrice.

Au nombre de quatre, les experts, représentant la Police fé-

Aucune réglementation n'existe dans le code de la route pour les enfants transportés sur un deux-roues.



Motomag.com

dérale, Fédémot (association de motards), l'IBSR et l'UCL, se sont succédé devant les sénateurs et ont avancé tout un ensemble de dispositions pratiques à mettre en œuvre pour améliorer les défaillances des véhicules à deux roues.

Des propositions qui ont fait l'unanimité auprès des sénateurs présents. « Étienne Schouppe était présent. Suite au discours des experts, il s'est montré enthousiaste à cette proposition de loi », conclut Vanessa Matz. Cette loi devrait voir le jour dans un peu moins d'un an, selon la sénatrice. ■ Th. DC

## 950 Belges en attente d'un rein

### INSUFFISANCE RÉNALE ●

À l'occasion de la journée mondiale du rein, qui aura lieu le jeudi 11 mars, plusieurs hôpitaux organiseront des actions de sensibilisation dans le pays. En Belgique, 1 personne sur 1000 souffre d'insuffisance rénale. Cette journée mettra également l'accent sur le don d'organes, car sur les 1400 Belges qui sont en attente d'un organe, 950 ont besoin d'une greffe rénale.

Le deuxième jeudi du mois de mars est toujours consacré à la journée mondiale du rein. Le 11 mars, le service de néphrologie du CHR de la Citadelle de Liège notamment a donc décidé d'organiser une grande action de sensibilisation. De 11 à 16 heures, un dépistage gratuit permettant de contrôler son taux de sucre et de cholestérol ainsi que son poids et sa pression artérielle aura lieu dans la galerie Cora à Rocourt. D'autres actions seront organisées par des hôpitaux de Liège (CHC Saint-Joseph, centre hospitalier du Bois de l'Abbaye à Seraing) et de Verviers (centre hospitalier Peltzer-La-Tourelle). Plus d'informations sur [www.lir-lni.be](http://www.lir-lni.be).

## SANTÉ

# « Non, le prix des médicaments n'a pas flambé »

« **A** malgame ou biais journalistique ? » C'est la question que se pose, dans un communiqué, pharma.be, l'association de l'industrie du médicament, à propos de l'article publié hier dans *Le Soir*. Nos confrères indiquent que le coût des médicaments sur prescription a flambé de 12,5 % en 2008 par rapport à 2007. Selon pharma.be, ces chiffres ne sont pas pertinents.

D'après *Le Soir*, les dépenses de médicaments de l'Institut national d'assurance maladie-invalidité (Inami) en 2008 seraient de 3,2 milliards d'euros, soit 12,5 % de plus qu'en 2007, et le

volume (4,2 milliards de doses quotidiennes de médicaments) connaîtrait une hausse de 6 % en 2008. « *Le journal en conclut que le coût moyen par unité a fortement augmenté* ».

L'article explique, notamment, que la plus forte hausse est enregistrée par le groupe de médicaments du système sanguin (+67 %). Parmi ceux-ci, le journal cite le succès du Plavix. « *L'augmentation des volumes dans la catégorie sang correspond à une croissance d'à peine 13,8 %* », a précisé pharma.be. « *Cette croissance n'est pas due au Plavix mais bien, selon l'Inami, au remboursement de l'aspirine effec-*

tué en 2008 ».

Selon nos confrères, les spécialités gastro-intestinales enregistrent aussi une augmentation (18 %), particulièrement les réducteurs d'acidité gastrique.

L'augmentation du volume d'antidépresseurs et de neuroleptiques prescrits (+10,6 %) reste supérieure à la croissance globale des prescriptions (+6 %). Pour la première fois depuis 2000, le volume des médicaments cardiovasculaires est en baisse (-2 %) même s'ils restent les plus prescrits (42 % du total). Les pensionnés représentent 40 % de la consommation. ■

## Le Belge aime un peu trop les médicaments

La ministre des Affaires sociales et de la Santé, Laurette Onkelinx, a dit jeudi à la Chambre qu'elle réunissait une table ronde sur la consommation de médicaments, notamment avec les médecins, le 11 mars. Elle fera ensuite des propositions.

Laurette Onkelinx a été interrogée par Jacques Otlet (MR) et Isabelle Tasiaux (cdH) après la publication de chiffres de l'Inami relatifs à la consommation de médicaments.

Elle a souligné que l'augmenta-

tion venait en partie du vieillissement de la population et de la consommation de médicaments préventifs pour éviter certains inconvénients de l'âge mais aussi de certains dérappages et notamment de la consommation grandissante d'antidépresseurs.

Elle a aussi rappelé que la consommation de médicaments dans les maisons de repos (et dans les maisons de repos et de soins) était inquiétante ainsi que la consommation de stimulants par les adolescents.

# Soirée Grenouilles sur les routes

Samedi 6 mars 2010

Programme complet [www.batraciens.be](http://www.batraciens.be) ou 081/830.570

L'OCCASION DE MIEUX CONNAÎTRE LES GRENOUILLES, CRAPAUDS ET TRITONS DE NOTRE RÉGION.

### AU PROGRAMME

- film documentaire sur la migration printanière des batraciens
- questions-réponses
- visite d'un site, où un groupe de sauveteurs de batraciens les protège du trafic routier

Bienvenue à tous, petits et grands. Accès GRATUIT pour la plupart des sites !

 natagora  
la nature avec vous